



DOCUMENTS À FOURNIR

- Plans et devis à l'échelle
- Esquisse pour demande de revêtement extérieur ou finition extérieure
- Échantillon des couleurs
- Soumission d'un entrepreneur incluant le numéro de sa licence RBQ
- Preuve du paiement de toutes taxes ou sommes dues à la Ville
- Procuration dûment signée, lorsque nécessaire
- À titre complémentaire, photos de l'immeuble et de la façade
- Autres documents jugés nécessaires

COMMENTAIRES ADDITIONNELS :

PAR

DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE

*Veillez consulter le contenu du règlement ci-joint pour les informations pertinentes au sujet du programme, le processus ainsi que les critères d'admissibilité. Les dates de dépôt des demandes sont les jours ouvrables du **1^{er} au 15 mai 2019**, sur les heures régulières du bureau, voir les précisions au règlement.*

Pour toutes demandes d'information, veuillez-vous adresser au département d'urbanisme au (819)449-2822 poste 208 et demander pour Karine Alie Gagnon, responsable du département d'urbanisme.

